

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 50 (1912)
Heft: 19

Artikel: Une ancienne chanson patoise
Autor: Favre, Hi-Dd / Chambaz, Octave
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-208659>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstejn & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

UNE ANCIENNE CHANSON PATOISE

Sous le titre de *Fabre d'Eglantine et le doyen Bridel*, M. Victor Favrat a étudié d'une façon charmante, dans le *Conteur vaudois* du 10 février dernier, la chanson populaire : *Il pleut, il pleut, bergère*.

Ce qu'il dit si bien, à cette occasion, de notre vieux parler, en comparant la version française avec d'autres en patois, rempli de joie mon cœur de patoisant. Aussi, pour l'en remercier, vais-je sortir incontinent du fond d'un tiroir une jolie plaquette autographiée, de huit pages seulement, devenue aujourd'hui introuvable, et en transcrire le contenu ci-dessous, d'un bout à l'autre, sans en omettre une syllabe.

C'est donc pour vous, cher M. Favrat, à qui elle offrira un nouveau motif d'étude comparative avec la *Carra de pliodze*, qu'elle vous rappellera; et, pour vous tout particulièrement, cela saute aux yeux, fidèles amis du patois, nos lecteurs assidus, qu'est reproduite la :

Romance de bergers

(en patois du Jorat.)

Ma galésa hermaillira,
Rapertse ton tropl.
Qu'est lez deins la brü-yrä
Ne chaay fä pas mé bi. (bis)

Où toù dessus elliaux brantsé
Pliaaudré seins arrètä ?
Ora la né s'avancé
A l'hoteau faut reinträ. (bis)

Va danc liaubä ta modze
Teis tehivré et teis mutons,
Et por ton parapliodze
Relaivä teis gredons. (bis)

Fä on teimps dé déludzo,
Ye tonnè seins botsi,
Et fä dé elliaaux éludzo
Que nos fant verré bi. (bis)

Ah ! mon diù, lo tounerro
Vint ora dé tsesi
Sus la grandze à Djean Pierro,
Ya dé qué s'épouairi ! (bis)

M'am-y-a preinds corädzo !
Nos seins beintoüt avau;
On vaay dza lo velädzo
Lo mothy et l'hoteau. (bis)

Vaay te lez la Thérésa,
La Zabeau, la Djudi,
Que vant vers la delésa
Por elliouré lo curti. (bis)

Bon vipro ! Sus gaulä-ye,
Et pus movvä à tsavon,
Sus tota eimpacotä-ye
Vouaitidé mon gredon. (bis)

Diù nos aidaay Djosetta !
T'is dé rétor avau,
Vins ma pouira felietta
T'étsaandä à l'hoteau. (bis)

On bon fñ dé dzévallés
Que nos veins dérotsi,
Avouy quauqués étallés
Porré praaü té chétsi. (bis)

Djeanno, lo plie amáblio
Dé tis leis vaulotons,
Fä enträ deins l'étráblio
Seis tehivré et seis mutons. (bis)

L'apporté à ellia Djosetta
Lo pan avouy lo fru,
La tsair et la motetta
Lo burro et lo quegnu. (bis)

Et pus reimplié nécouala
Dé bon lacl bin tsau
Que baillé à ellia puçalla
Qu'a l'air on bocon mau. (bis)

Laai dit : Ma Tsermalaira,
Nos volliens t'héberdzi.
Per na né asse naaira
Laay a trù dé dandzi. (bis)

Vouaait vaai quin déludzo !
Ye ton-né seins botsi,
Seins lo fñ daais éludzo
On ne verraay pas bi. (bis)

Ora sus ! ma felietta,
Séguiens pi la Cathon
Por einvoua ta cusetta
Aau paallo lez d'amon. (bis)

Dévitè téi Djosetta,
Meins dé geina avouy nos,
Pas mez ma Colombetta
Que se t'ira tsi vos. (bis)

Mon diù ! que t'is galésa
Dévetia et détsau !
Que te vas tré à l'aisa
Deins ci bon lilit bein tsau. (bis)

Vù dévesä on iädzo,
Mei, simplio bovaairon,
Per tsi vos dé mariädzo
Por on accordaairon. (bis)

Vudry que te vegnissa
Démorä avouy nos,
Et que te chaay restissa
Lo risto de teis dzos. (bis)

Mä lo vù bein on iädzo
Djanno mon bouin ami,
Quand nos sareins ein ädzo
Ne démando pas mi. (bis)

Sus conteint ma mignouna,
Seins rein mez désirä,
Ton cœur fä ma fortouna,
Faut lo mé conservä. (bis)

Ora adiù ma Djosetta !
Faut nos allä cufsi,
Dors bein deins ellia cusetta
Et bailliens ño on baisi. (bis)

FIN

L'origine de cette pièce paraît fort ancienne; plusieurs savants croient qu'elle émane de l'Abbaye des Vignerons de Vevey. L'air est inconnu, mais il s'accorde avec celui de : *Il pleut, il pleut, bergère*. Ces quelques lignes sont une imitation de l'écriture de l'original, qui est sur parchemin, avec beaucoup d'abréviations, comme le latin et la langue romande.

Vevey ce 23 Mai 1877.

H-L-D^d FAVRE.

Les vingt-trois strophes qu'on vient de lire remplissent, à peu près, les sept premières pa-

ges de notre brochure, et les lignes de la fin, imitant l'écriture de l'original, sont en ancienne gothique.

Je serais heureux, et tous les patoisants avec moi, s'il se rencontrait parmi les lecteurs du *Conteur* — veveysans ou autres — quelqu'un d'assez obligeant et renseigné pour nous dire quel brave homme ce devait être que cet Henri-David Favre, qui se faisait ainsi, il y a trente-cinq ans, l'éditeur d'une chanson patoise ?

Et, de même que lorsqu'on a mordu un patois, l'on y trouve, comme Eve à la première pomme, un goût de *rebaille-m'ein mé*, il est probable que Favre aura récidivé, s'il ne s'agit pas, déjà ici, d'une récidive. Concevez l'aubaine que ce serait, pour nous tous, si ma conjecture était basée sur la réalité, et qu'un changard découvrit, un de ces quatre matins, un paquet de romances, en vigoureux patois *d'oratai* ou d'ailleurs, qu'il s'empresse de nous envoyer !

Cherchez donc, fouillez, mettez vos tiroirs sens dessus dessous et sens devant derrière, bonnes gens ! Qui sait si, à mon exemple, vous ne tomberez pas sur une vieille chanson qui, après avoir égayé nos pères, nous réjouira encore, nous qui avons tant besoin d'être réjouis !

OCTAVE CHAMBAZ.

Rovray, le 6 mars 1912.

Note de la Rédaction. — Comme on le voit par la date ci-dessus, la publication de cet article a été retardée pour diverses raisons communes dans le journalisme. Ce retard explique pourquoi notre aimable correspondant ne fait pas mention de la publication de la même chanson, mais moins complète, sous le titre de *Lissetta*, dans notre numéro du 9 mars.

Nous pensons que nos lecteurs seront heureux de posséder le texte intégral de cette jolie chanson. C'est pourquoi nous y revenons.

LES FEMMES DE CHAMBRE

L'HUMORISTE américain Mark Twain détestait les chambrières d'hôtel. A l'en croire, il n'y a pires créatures au monde. Voici, traduits de l'anglais, les termes dans lesquels il exhaltait sa bile à leur endroit :

« Que la malédiction des célibataires tombe sur les femmes de chambre de tout âge et de toute nationalité !

» Car elles placent toujours les oreillers à l'extrémité du lit opposé au bec de gaz ou à la lampe électrique, de telle sorte qu'en lisant et en fumant avant de s'endormir, selon l'antique et respectable habitude des célibataires, on est contraint, pour ne pas être ébloui par la lumière, de tenir son livre dans une posture très incommode.

» Trouvent-elles, le matin, l'oreiller à l'autre bout du lit, elles ne tiennent nul compte de cette indication; conscientes de leur supériorité, sans pitié pour nos faiblesses, elles font le lit comme la veille et jubilent *in petto* des petites tortures que nous vaut leur tyrannie.